

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moché Ben Raziel, Chimone Ben Messaouda, Audrey Bat Étoile, Étoile bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chimone, Yéhouda Ben David, Chimone Ben Yitshak, Aaron Ben Chimone, Haïm Ben David, David Ben Yaakov, Yéhia ben Yaakov, Hanna Bat Esther et Messaouda Bat Guemra



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, Mickaël Ben Chantal, Yéhouda Ben Mickaël, Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile.



Résumé de la Paracha

La paracha Béhar définit deux années particulières : l'année de chémita (mise en jachère) et l'année du Yovel (jubilé). En effet, la Torah ordonne d'observer tous les sept ans une année de repos absolu pour la terre et il sera interdit de cultiver, de récolter, et de consommer les produits de la terre qui ont été obtenus pendant cette année de repos. Le Yovel quant à lui, intervient à l'issue de sept cycles de sept ans, ce qui correspond donc à la

cinquantième année de ce cycle. Ainsi, la Torah détaille les règles à suivre durant ces deux années, en passant par la libération des esclaves, les règles que doit suivre un propriétaire vis-à-vis de son esclave aussi bien hébreu qu'étranger, ou encore le retour des terrains vendus à leur propriétaire d'origine.

La paracha de Bé'houkotaï clôture le troisième livre de la Torah, Vayikra. Elle présente une liste de conséquences au respect et au non-respect des commandements de la Torah, en citant dans un premier temps la bérakha que suscitera Hachem sur le peuple s'il respecte les injonctions de la Torah, puis en détaillant ensuite la malédiction qui risque de s'abattre dans le cas contraire.

Dans le chapitre 26 de Vayikra, la Torah dit au verset 19 :

וְשִׁבְרֹתַי, אֶת-גְּאוֹן עֲזָבְךָ; וְנִתְתִּי אֶת-שְׁמִיכֶם כְּבַרְזֶל, וְאֶת-אֲרָצְכֶם כְּנִחְשָׁה

« Je briserai votre arrogante audace, en faisant votre ciel de fer et votre terre d'airain » ;

Versets De la Paracha

Il existe deux parachyot contenant des malédictions, il s'agit de cette paracha et de celle de Ki Tavo. Toutes deux sont réparties entre bénédictions et malédictions avec pour différence le fait de doubler les quantités dans la parachat Ki Tavo qui comptent 14 bénédictions et 98 malédictions contre 7 bénédictions et 49 malédictions pour Bé'houkotaï. Une autre différence sépare les deux sections et elle concerne la nature des bénédictions et des malédictions

qu'elles contiennent chacune. La comparaison de notre verset avec son homonyme dans la parachat Ki Tavo va nous permettre de mettre en avant une idée importante. La Torah déclare (Dévarim, chapitre 28, verset 23) :

וְהָיָה שְׁמַיךָ אֲשֶׁר-עַל-רֹאשֶׁךָ, נְחֹשֶׁת; וְהָאָרֶץ אֲשֶׁר-תַּחְתֶּיךָ, כְּבַרְזֶל
« Ton ciel, qui s'étend sur ta tête, sera d'airain, et la terre sous tes pieds sera de fer ».

Comme chacun l'aura remarqué, Moshé répète en quelques sortes la malédiction énoncée dans notre paracha avec une différence importante puisqu'il inverse le fer et le cuivre. Initialement le ciel est comparé au fer alors qu'ici le cuivre est de mise et la même inversion se fait pour la terre. Cet échange amène **Rachi** au commentaire suivant (Dévarim, chapitre 28, verset 23) : « *C'est en son propre nom que Moshé a prononcé ces malédictions-là, tandis que celles du mont Sinai (Vayikra, chapitre 26, versets 14 et suivants), c'est sur l'ordre du Saint béni soit-Il qu'il les a formulées, ainsi que l'indique leur tournure de style (Traité Méguila, page 31b). C'est ainsi qu'il est écrit dans Vayikra : "et si vous ne "m'écoutez" pas...", "et si vous allez à "mon" rencontre de manière hostile", tandis qu'il est écrit ici : "la voix de Hachem, "ton" Dieu", "Hachem fera s'attacher "à toi" la peste", "Hachem "te" frapperà". Moshé a tempéré ses malédictions en les exprimant au singulier. Il a également tempéré la malédiction contenue dans ce verset-ci. Car il avait été dit dans les premières : "... vos cieus comme du fer, et votre pays comme du cuivre" (Vayikra, chapitre 26, verset 19) – le ciel ne suintera pas, pas plus que ne suinte le fer, de sorte que la sécheresse régnera dans le monde, tandis que la terre suintera comme le fait le cuivre, et elle putréfiera ses fruits. Il est écrit ici, en revanche : "tes cieus de cuivre, et la terre de fer", ce qui veut dire que le ciel suintera, encore qu'il ne produira pas de pluie, de sorte que le monde ne souffrira pas d'une sécheresse catastrophique. La terre ne suintera pas, à l'instar du fer qui ne suinte pas, si bien que les fruits ne pourriront pas. Quoiqu'il en soit, ce sera une malédiction : De cuivre ou de fer, elle ne produira pas de fruits et le ciel ne déversera pas de pluie. »*

Avant d'apporter d'avanatage d'explication sur ce qui vient d'être dit, il convient d'éclaircir un point que beaucoup de commentateurs développent. Dire que Moshé est l'auteur des malédictions formulées dans la section de Ki Tavo est difficile à entendre. En effet, même étant le plus grand des prophètes, il n'a pas pour prérogative de maudire. Dès lors, nos sages précisent que le sens à donner à cette assertion de **Rachi** concerne la formulation du texte. À savoir que comme toujours, l'ensemble

des informations contenues dans la Torah provient naturellement du Maître du monde. Affirmer autre chose reviendrait à remettre en cause la Torah. Les malédictions présentent dans Bé'hokotai et celles de Ki Tavo proviennent donc bien d'Hachem et Moshé n'en est pas l'instigateur. Seulement, s'agissant du texte de notre paracha, Moshé a écrit sous le contrôle d'Hachem en ce sens où le Créateur lui dictait le texte à copier à la lettre près. C'est sur ce point que la section de Ki Tavo diffère (en réalité, c'est à l'ensemble du livre de Dévarim que s'applique cette idée). Hachem n'a pas choisi le texte en ce sens où Il a transmis à Moshé les informations et lui a laissé le soin de les transcrire librement. Bien évidemment, il ne s'agit pas de dénaturer les propos du Maître du monde 'has véchalom. Moshé restera fidèle au contenu d'origine, seulement, il parlera « à sa manière ». En ce sens, **Rachi** distingue les deux textes de malédiction, celui de Bé'hokotai où Moshé était seulement le scribe, et celui de Ki Tavo où Moshé était le rédacteur.

C'est sur cela que la démarche de Moshé nous interpelle. D'une part, les deux versets que nous avons présentés témoignent de la liberté que Moshé s'est accordé en inversant les deux mentions du même texte. Beaucoup de nos Maîtres expliquent qu'il s'agit en fait de deux malédictions différentes n'ayant pas de lien entre elles, c'est pourquoi nous trouvons une formulation différente. Toutefois, à la lecture du **Rachi** mentionné précédemment, nous comprenons qu'il s'agit bien du même sujet que Moshé tempère pour reprendre les mots du Maître. De fait, il s'agit clairement d'une altération de ce qu'Hachem a énoncé initialement. Comment comprendre cette attitude de Moshé ?

Par ailleurs, au vu de ce commentaire à nouveau, il semblerait que Moshé ai eu une démarche plus indulgente et plus généreuse que le Maître du monde dans la mesure où à malédiction égale, la formulation employée par Moshé se montre plus souple. Cela semble frontalement contredire les propos du Talmud (traité Baba Batra, page 88b) : « *Rabbi Lévi a dit : viens et regarde combien les attributs d'Hakadoch Baroukh Hou sont différents de ceux de l'humain. Le Maître du monde a béni Israël par 22 et les*

a maudis par 8. À savoir que les bénédictions présentent dans notre paracha commencent par la lettre « א aleph » comme l'indique la première lettre du passage (verset 3, chapitre 26) : " א-ם-ב-ק-ק-תי Si vous vous conduisez selon mes lois " et terminent par la lettre « ת Tav » (verset 13, chapitre 26) : " ת-א-ל-ך-ך-ם-ק-מ-י-ת je vous ai fait marcher la tête haute ". (Les bénédictions passent donc par les 22 lettres de l'alphabet hébraïque) . Concernant les huit malédictions, cela fait également référence aux lettres qui les encadrent puisqu'elles commencent par la lettre « ו vav » du verset suivant (chapitre 26, verset 15) : " ו-א-ם-ב-ק-ק-תי si vous dédaignez mes lois " et se terminent par la lettre « מ mem » du verset (chapitre 26, verset 43) : " מ-א-ת-ק-ק-תי ג-ע-ל-ה ג-פ-ש ׀ " que leur esprit aura repoussé mes lois " (Il y a 8 lettres entre le « ו vav » et le « מ mem »). Moshé a quant à lui, fait l'inverse en bénissant avec 8 et maudissant avec 22. Ainsi ses bénédictions commencent par la lettre « ו vav » du mot (Dévarim, chapitre 28, verset 1) : " ו-ה-י-ה, Or, si tu obéis à la voix " et terminent par la lettre « מ mem » du mot (Dévarim, chapitre 28, verset 12) : " מ-ל-ע-ב-ד-ך pour les servir ". Concernant les malédictions, encadrées par 22, cela renvoie à nouveau à l'ensemble des lettres de l'alphabet puisqu'il a commencé par la lettre « ו vav » du mot (verset 15) : " ו-א-ם-ל-א ת-ש-מ-ע Mais si tu n'écoutes pas " et a terminé par la lettre « ה hé » du mot (verset 68) : " ה-א-י-ן ק-נ-ה personne ne voudra vous acheter ". (la lettre « ה hé » précède la lettre « ו vav » signifiant que pour l'atteindre, il faut partir du vav, terminer l'alphabet et le reprendre jusqu'au hé, retraçant l'ensemble des 22 lettres) »

Il ressort à nouveau que la formulation des malédictions et des bénédictions prononcées par Moshé rabbenou s'inscrit dans un cadre diamétralement opposé à celui du Maître du monde. Toutefois, dans ce Midrach, l'optique présentée est différente de celle de **Rachi** puisqu'ici, Moshé ne semble pas atténuer les propos mais les amplifier. Hachem semble avoir mis en place un procédé où les malédictions sont bornées et s'expriment dans un cadre limité, tandis que Moshé ouvre un champ d'action beaucoup plus large en usant de l'ensemble des lettres de l'alphabet. Mais alors, comment comprendre cette apparente contradiction ?

Pour apporter un début de réponse, il nous faut revenir sur un sujet dont nous avons déjà partiellement traité en tentant cette fois de l'approfondir.

Tous les matins, nous disons dans la prière : « המחדש בטובו בכל יום תמיד מעשה בראשית qui renouvelle, par sa bonté, tous les jours, en permanence, la création du monde ». Le **Beth Halévi** (sur Béréchit, chapitre 2, verset 2) explique la différence entre le Chabbat et les six jours créateurs qui l'ont précédé. Chaque jour, Hachem faisait apparaître une nouveauté dans la création, une chose qui n'existait pas avant. La nouveauté inculquée par le Chabbat est celle de la stabilité, d'un monde qui évolue dans une marge contrôlée mais qui reste borné au plan des six jours créateurs. Seulement, la nature est trompeuse et nous mène à croire qu'une fois cette étape passée, le monde fonctionne naturellement, l'intervention du divin n'est alors plus directe. Il s'agirait alors d'un mécanisme enclenché et autonome. En effet, nous constatons que le temps s'écoule de façon continue, il n'y a pas d'interruption et les choses semblent évoluer d'elles-mêmes. Seulement, il s'agit d'une observation très limitée. La réalité est complètement opposée à cela. C'est en ce sens que nous affirmons tous les jours, qu'à chaque instant, chaque parcelle de temps, Hachem renouvelle le monde. Pour reprendre l'expression du **Beth Halévi**, il s'agit d'une création complètement nouvelle, ex nihilo. Si nous pouvions ralentir la manœuvre au maximum, alors nous existerions un moment, puis disparaîtrions pour qu'ensuite Hachem nous crée à nouveau. En ce sens, à chaque seconde nous sommes une créature nouvelle en tout point.

Dès lors une question se pose. Si nous sommes dans un cycle permanent d'apparition et de disparition, nous devrions stagner, sans jamais pouvoir agir ? Le monde serait statique sans marge d'évolution revenant perpétuellement à son état antérieur. C'est pour cela que le **Mikhtav MéÉliyahou** (tome 1, Maout Hatéva, page 183) parle d'une création nouvelle qui diffère en permanence de la précédente tout en lui ressemblant énormément. Ainsi, le monde évolue en comparaison des instants successifs. Chaque

דבר תורה על תפילה

et souhaite permettre au monde d'en bénéficier, c'est à l'âme de permettre au monde cette acquisition. Comment ?

Le **Zohar** (Béréchit, page 5a) précise l'impact des paroles de Torah dans le monde en s'appuyant sur le verset suivant (Yécha'yahou, chapitre 66) :

ב / פי כְּאֲשֶׁר הַשָּׁמַיִם הַחֲדָשִׁים וְהָאָרֶץ הַחֲדָשָׁה אֲשֶׁר
נִי עֲשָׂה, עֲמֻדִים לְפָנַי--נֶאֱמַר-יְהוָה: כִּן יַעֲמֹד זְרַעְכֶם,
שְׁמֵכֶם

22/ « *Oui! Comme ces cieux nouveaux et comme cette terre nouvelle que je fais naître dureront devant moi, dit l'Eternel, ainsi subsisteront votre race et votre nom* ».

Sur quoi le **Zohar** écrit : « *il n'est pas écrit " que j'ai fais naître " au passé, mais " que je fais naître " au présent. Il s'agit des nouveautés de la Torah qui sont innovées (par l'Homme). Comme il est dit (Yécha'yahou, chapitre 51) :*

טז / וְאָשַׁם דְּבַרִי בְּפִיךָ, וּבְצִל גְּדִי כִּפְתִּיתִיךָ; לְנִטְעַע שָׁמַיִם וְלִיָּסֹד
אָרֶץ, וְלֵאמֹר לְצִיּוֹן עַמִּי-אֶתָּה □

16/ « *J'ai déposé mes paroles dans ta bouche, et je t'ai abrité à l'ombre de ma main, voulant établir de [nouveaux] cieux et réédifier la terre, et dire à Sion: Tu es mon peuple !* ».

Là encore, il n'est pas question d'établir le ciel mais de nouveaux cieux. Cela fait référence aux propos déjà mentionné par le **Zohar** (Béréchit, page 4b) sur ce même verset : « *avec chaque nouveauté qu'un Homme innove dans l'étude de la Torah, Hachem crée un ciel* »

Sur cette base, le **Or Ha'haïm** (Vayikra, chapitre 26, verset 3, 30ème explication) explique l'assertion de nos Maîtres selon laquelle « *il n'y a pas de mazal (d'astre) pour Israël* ». En effet, Hachem a placé Avraham au-dessus des astres et lui a fourni le moyen de les dominer par l'entremise de ses commandements. En ce sens, le premier verset de la parachat Bé'hokotai est une allusion à l'impact des mitsvot sur les astres : « *Si vous vous conduisez selon mes lois, si vous gardez mes préceptes* » alors vous serez en mesure de

dominer les astres, de fait « *vous les ferez* », à savoir que vous pourrez ré-agencer le fonctionnement des astres à votre guise !

Comme nous l'avons expliqué à maintes reprises, les astres sont la matérialisation du flux céleste qu'Hachem oriente sur l'Homme. En fonction de l'énergie qu'Hachem déploie, les étoiles réagissent, et leur mouvement est la conséquence des forces qu'ils doivent répercuter sur les humains. Hachem offre donc à Avraham le moyen d'altérer ces mouvements et de les manipuler grâce à la pratique des mitsvot comme l'affirme le **Or Ha'haïm** : « *Vous pourrez les structurer comme bon vous plaira* ». **C'est en ce sens qu'il n'y a pas de mazal pour Israël, car il s'agit d'un peuple capable de contrôler son propre mazal !** Le **Or Ha'haïm** ajoute que cela rejoint les propos du **Zohar** que nous venons d'évoquer. L'étude de la Torah et la découverte par l'Homme de 'Hidouchim (de nouveautés) crée littéralement de nouveaux cieux, car ils permettent un réagencement du cosmos pour le contraindre à la volonté d'Israël. Cela constitue le secret des mots du verset : « *vous les ferez* », **car c'est à nous d'organiser le ciel et de propager les forces célestes en fonction de nos besoins.**

Il s'agit là d'une idée particulièrement puissante et surtout d'un pouvoir divin. Hachem offre à l'Homme la force de décider de l'agencement de son monde. Il se crée alors un rapport étonnant. D'une part, l'évolution du temps, au travers des renouvellements successifs du monde se fait par l'entremise des innovations de la Torah céleste. D'autre part, nous venons d'expliquer que le monde s'organise en fonction de nos propres mitsvot et surtout de nos propres innovations dans l'étude et dans la compréhension de la Torah. Bien que ces deux assertions semblent contradictoires, elles s'avèrent en fait complémentaires.

Il s'agit sans doute de la base nous permettant à nous même des innovations dans la Torah. En fonction de l'étude céleste, des secrets sont révélés et deviennent alors accessibles à l'homme. Lorsque le monde disparaît, nous avons expliqué que la néchama subsiste puisqu'elle est d'origine divine. Elle entre alors en connexion avec les secrets fraîchement révélés par le Maître du monde et elle y puise la

force de les divulguer dans la sphère matérielle. Seulement prétendre accéder à l'immensité du savoir divin n'est que pure folie. C'est pourquoi l'enseignement rapportée par l'âme sur terre sera naturellement atténué et limité à la compréhension de l'individu. En fonction de la capacité de la personne à appréhender la puissance que son âme a « captée » avant la réapparition du monde, l'organisation des astres se fait. De façon imagée, Hachem met en place un plan au travers de son étude, et l'homme permet l'application d'une partie de la structure divine. C'est pourquoi le monde dépend à la fois de l'étude divine qui permet l'avancée des événements, mais aussi de l'étude humaine qui concrétise une partie du projet.

Ayant cela à l'esprit, nous pouvons aborder les propos du **Noam Élimelekh** (sur notre paracha) et comprendre l'attitude de Moshé de changer et d'altérer la parole d'Hachem dans les malédictions. Le Maître apporte une réflexion fabuleuse sur une idée régulièrement évoquée par nos Sages : initialement Hachem voulait créer un monde basé sur la rigueur mais il s'est ravisé voyant que cela ne tenait pas et il a alors fondé sa création à l'aide de son attribut de miséricorde. Bien évidemment, Hachem ne change pas d'avis et ne se trompe pas. Seulement, il s'agit de mettre cette idée en relation avec deux autres. D'une part, il est enseigné que chaque juge promulguant un jugement juste devient l'associé du Créateur. De même, nos maîtres affirment : « *Hachem décrète et le juste annule le décret* ». Bien que cette dernière assertion puisse sembler « folle », elle paraît finalement parfaitement cohérente au vu de notre propos. En effet, chaque décret émis par Hachem se veut profondément bon. Seulement, notre limite humaine nous empêche de saisir l'intention profonde qui se cache derrière la décision divine. C'est pourquoi, l'attitude du Maître du monde nous paraît fondée sur la rigueur. Or, comme nous venons de le voir, la réalisation du projet divin passe par la compréhension des Sages et naturellement, aussi grands soient-ils, ils ne peuvent pas tout comprendre. Il existe donc une grande différence entre la décision initiale d'Hachem se voulant en apparence stricte, et celle dont le juste permet la manifestation. En ce sens,

ce qui se produit réellement diffère de ce qui a été décidé. D'où l'idée de nos Sages selon laquelle le juste annule la décision divine. Il ne s'agit pas de contredire le Créateur, mais de tenter au contraire d'appliquer sa volonté à notre échelle. De fait, chaque fois qu'il comprend une nouveauté de la Torah et donc de la nouvelle manifestation du monde qu'Hachem met en place, le juste change et détourne involontairement le statut mis en place. C'est pourquoi nous parlons d'annuler la volonté du Créateur. C'est également pour cela que nous parlons d'un monde initialement construit suivant l'attribut de rigueur mais finalement agencé par la miséricorde, car au final, la décision est altérée et devient plus supportable pour les humains n'étant pas en mesure de la comprendre jusque dans son essence. Cela signifie au sens propre du terme, que le juste est l'associé d'Hachem car c'est par son action que le projet divin se réalise et avance.

Bien évidemment, il faut comprendre qu'Hachem aurait naturellement pu faire en sorte que le monde fonctionne uniquement au travers de ses décisions sans avoir à passer par la compréhension humaine. Seulement, cela aurait été inadapté à la vie si faible face à la puissance divine. En somme, D.ieu adapte à chaque instant le monde en fonction du niveau de l'Homme.

Nous comprenons maintenant l'ensemble de nos questions. Nous disposons d'un **Rachi** affirmant que les malédictions de Moshé sont plus tempérées que celles du Maître du monde et à l'inverse, nous trouvons un texte du Talmud soutenant l'inverse. Plus encore, nous remarquons que Moshé inverse les mots du Créateur. Finalement tout cela tombe sous le sens. Les malédictions de Bé'hokotaï sont intégralement issues de la bouche d'Hachem sans aucun filtre. Dès lors, elles expriment la volonté divine apparaissant chez l'Homme comme une rigueur absolue. À l'inverse, celles de Ki Tavo sont formulées par Moshé après les avoir entendues d'Hachem. Moshé les exprime en fonction de sa capacité à les comprendre et forcément, il change le propos car il le limite à son potentiel d'humain. D'où l'inversion du verset et l'idée soutenue par **Rachi** d'une indulgence de Moshé par rapport aux malédictions citées par Hachem. Le Midrach que nous avons

cité montrant qu'Hachem est finalement le plus miséricordieux dans son choix de bénir et de maudire, concerne quant à lui, la bonté profonde cachée dans la décision divine qui échappe même aux justes incapables de la comprendre pleinement. L'expression divine se veut naturellement plus généreuse. Seulement lorsqu'elle passe par le filtre de l'Homme, elle paraît insurmontable et nécessite d'être remodelée afin de s'adapter à la condition humaine. D'où cette différence entre Bé'houkotaï et Ki Tavo.

C'est dire combien le monde dépend de la Torah et de son étude. Yéhi ratsone que nous puissions atteindre un niveau si grand et si pur qu'il nous permette de refléter parfaitement la dimension divine sur terre.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit